



ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL ANNEES 2016 / 2019

PROPOSITION DE SUJET DE THESE

Les groupes transversaux du LABEX Futurs Urbains¹ se consacrent à une thématique précise, au sein de grandes thématiques structurant la démarche du LABEX. Ils associent des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant de plusieurs laboratoires différents et appartenant à plusieurs disciplines différentes.

Ils sont les lieux privilégiés de la cumulativité scientifique et permettent de faire le lien entre les différents programmes du LABEX en approfondissant au travers de différentes opérations les mêmes champs scientifiques. Ils sont, également, la structure d'accueil des post-doctorants et des doctorants recrutés par le LABEX.

PRESENTATION DU SUJET DE THESE :

Intitulé du sujet de thèse :	Deux entrées sont possibles La prise en compte conjointe des résidents et des touristes dans les projets de grands évènements sportifs L'économie collaborative et les usages conjoints des lieux par les touristes et les résidents
-------------------------------------	--

Groupe transversal proposant le sujet de thèse :	Nom du groupe transversal : Ville tourisme Transport et territoires Responsables scientifiques : Nacima Baron, Marie Delaplace, Gwendal Simon Site web : http://www.futurs-urbains.fr/fr/ville-tourisme-transport-territoire/document-82.html
---	--

Thématique générale « L'usage conjoint des lieux par les habitants et les touristes, un vecteur de développement territorial ? »

Le groupe VTTT propose de questionner la problématique des usages des lieux dans le cadre de la coprésence des résidents et des touristes dans un même territoire. Le tourisme se développe en effet de façon importante. Ainsi on dénombre 83,8 millions d'arrivées de touristes internationaux en France en 2014 et 106,1 sont attendues en 2020, auxquels s'ajoute le tourisme interne. De surcroît, au-delà des lieux touristiques traditionnels, ces touristes investissent également de nouveaux lieux par le biais de pratiques diverses, pour certaines nouvelles (tourisme hors des sentiers battus, tourisme sportif, tourisme médical, etc.). Cette coprésence qui est associée à des rythmes asynchrones, à des modes d'habiter et plus généralement de consommation parfois différents engendre des frottements éphémères ou récurrents, des frictions entre ces deux formes d'habitants qui peuvent se traduire par des conflits d'usage. A l'inverse, leur coprésence peut produire des effets bénéfiques pour les territoires, en optimisant l'usage des infrastructures dans ces territoires ou en faisant circuler des revenus créateurs de dynamiques économiques. Le tourisme génère des revenus considérables dans les territoires qu'il investit au bénéfice d'acteurs du tourisme différents (hôteliers, restaurateurs, musées, activités culturelles, etc.) mais également de façon croissante de la population résidente. Tant du côté de leurs pratiques que du côté des aménagements qui leur sont destinés, touristes et résidents sont complémentaires ou potentiellement en situation de conflits. Dans ce cadre, le groupe propose au choix deux sujets de thèse :

- La prise en compte conjointe des résidents et des touristes dans les projets de grands évènements sportifs**
- L'économie collaborative et les usages conjoints des lieux par les touristes et les résidents**

¹ Site du LABEX Futurs Urbains : <http://www.futurs-urbains.fr/fr/>

Description en une page (environ)

a) La prise en compte conjointe des résidents et des touristes dans les projets de grands événements sportifs

L'organisation des événements sportifs internationaux a pris une envergure très importante au cours des trois dernières décennies. Les villes hôtes ont surenchéri pour accueillir ces événements souvent inscrits dans une stratégie de marketing territorial. Il en résulte des investissements coûteux pour la collectivité dans des équipements conçus pour un usage par définition, temporaire i.e. lors de l'évènement. Les équipements édifiés sont alors souvent démesurés par rapport à la population locale et constituent une charge plus qu'un atout. Depuis une dizaine d'années, les propriétaires des événements ont modifié leur approche pour faire en sorte que l'évènement sportif et les équipements qui lui sont associés puissent être au centre d'un projet de territoire à plus long terme. L'évènement et les équipements sur lesquels il repose deviennent alors le catalyseur du développement local. Ainsi, les projets doivent intégrer à la fois la capacité d'accueil d'une importante population touristique et simultanément répondre aux besoins à long terme de la population locale.

Au-delà des intentions enthousiastes ex ante et des discours "marketing", l'objectif de la thèse serait de démontrer que les projets d'aménagement ne sont plus pensés pour un usage unique mais pour un usage durable qui arrive à concilier des usages différents du touriste d'un jour et de l'habitant de toujours en un même lieu.

Le futur doctorant devra analyser la prise en compte de l'usage conjoint des lieux dans la conception et la mise en œuvre des projets destinés à accueillir ces grands événements.

Le projet de thèse devra mettre en avant des suggestions de terrains d'enquêtes sachant qu'une perspective comparatiste paraît la plus pertinente.

Les cas choisis peuvent se décliner à des échelles et des périodes variées.

Ce peut être une comparaison de métropoles ayant accueilli les Jeux olympiques dans le cadre de projet de rénovation urbaine (Rio 2016/Londres 2012) ou qui espèrent les accueillir et l'ont intégré à un projet de territoire (projet de Paris 2024).

A une échelle infra-locale, l'analyse pourrait également porter sur des équipements sportifs structurants qui ont participé à créer une vocation touristique sur un territoire (Stade de France à Saint-Denis ou Stade des Lumières à Décines près de Lyon).

Les terrains pourront également être des villes moyennes qu'elles confortent leur vocation touristique par un marquage identitaire fort du territoire (championnats du monde de ski à Val d'Isère) ou qu'elles se saisissent de l'évènement sportif pour valoriser leur potentiel et tenter de dynamiser un projet de territoire (Jeux équestres mondiaux à Caen).

b) L'économie collaborative et les usages conjoints des lieux par les touristes et les résidents

L'économie collaborative connaît depuis 2007 une très forte croissance notamment dans le domaine du tourisme. En effet le déploiement rapide d'Airbnb, des greeters, de plateformes de guides tels Meetrip ou « Guides like you » ou d'organisation de voyage collaboratifs tels Very Local Trip ou encore de location de véhicules de tourisme tels « Jelouemoncampingcar.com » bouleverse les modèles d'affaires et concurrence de manière frontale des activités touristiques souvent déjà en difficulté (hôtellerie, guides, etc.).

Aussi ces nouvelles offres brouillent les frontières entre producteurs/consommateurs : le consommateur, par ses avis par exemple coproduit l'offre ; les résidents transformés en hôtes ou en loueurs de véhicule, deviennent des producteurs touristiques « occasionnels ».

Ces évolutions engendrent également des modifications en termes d'usages des lieux résidents/touristiques- la résidence principale qui devient une location touristique un WE ; le quartier qui est revisité ; sa voiture que l'on loue - qui ne sont pas sans conséquences sur l'organisation du tourisme et son articulation au territoire.

La thèse proposée a pour objectif d'interroger le rapport de l'économie touristique collaborative au territoire, et en particulier ce qu'elle engendre en termes de développement et d'usages des lieux.

Pour ce faire, la thèse devra analyser le fonctionnement de cette économie touristique collaborative qui

reste encore peu renseignée par la littérature scientifique (comment s'organise le système de production, qui en sont les acteurs, comment se coordonnent-ils, où se situent-ils, quel est leur modèle d'affaire, etc.).

Le futur doctorant sera amené à analyser plusieurs dispositifs de tourisme collaboratif (aussi divers que possibles) afin d'en saisir les différents aspects et enjeux associés. En effet le tourisme collaboratif est porté par une diversité d'acteurs, d'entreprises fortement capitalisées, de start-ups, de Très Petites Entreprises (TPE), d'associations, etc..

Le doctorant recomposera ainsi le système de production de manière à saisir notamment comment il s'insère dans le tissu économique local (liens avec les activités existantes, objets de tensions/conflits/collaborations, cadre institutionnel). Et en particulier dans sa dimension collaborative (qui compose la « communauté » des consommateurs et producteurs? Comment cela se structure-t-il ?).

Il analysera la géographie de ces dispositifs (comment se déploient-ils dans l'espace) ainsi que la manière dont ils mobilisent le territoire et en particulier pour ce qui concerne l'usage des ressources (quelles ressources sont mobilisées – logements habités/vacants, véhicules, connaissances des lieux, bonnes adresses, restaurants, lieux de vie, etc. - comment et par qui sont-elles mobilisées, cela génère-t-il des importunités/opportunités, etc.).

Enfin il s'agira d'identifier les enjeux que cela pose en termes de développement territorial (touristique ou non) et d'usage (pérenne ou non) des ressources mobilisées et de lieux investis. Peut-on identifier des couples Ressources-Lieux investis ? Des couples Lieux-Acteurs, ou Ressources-Acteurs ? Concernant les acteurs, le monde associatif est-il présent sur toutes les ressources et les lieux ? De même qu'en est-il des entreprises fortement capitalisées, des TPE ?

Le terrain envisagé est a priori l'Île de France dans son ensemble (espaces urbains et non-urbains) mais le doctorant pourra aussi être force de propositions de terrains.

ENCADREMENT DU SUIVI DE THESE :

Listes des chercheurs pouvant encadrer le travail.

- a) Pierre-Olaf Schut (MCF) et Marie Delaplace (Pr) po.schut@free.fr; Marie.Delaplace@u-pem.fr
- b) Leila Kebir (EC à l'EIVP) et Marie Delaplace(Pr) leila.kebir@eivp-paris.fr ; Marie.Delaplace@u-pem.fr

Il est possible mais non obligatoire de prendre contact au préalable avec les directeurs/trices Mais le dossier de candidature devra mentionner la configuration envisagée pour la direction de la thèse.

Ecole doctorale concernée par le sujet :	ED VTT
--	--------

LA CANDIDATURE :

Qualifications et compétences attendues :	<ul style="list-style-type: none">- la/le candidat-e devra justifier d'un M2 en sciences humaines ou sociales comportant une préparation significative à la recherche (une version pdf des mémoires déjà soutenus, et une présentation détaillée des travaux de recherche en cours, le cas échéant, sera appréciée).- Etc.
Dossier de candidature	Le télécharger sur le site du LABEX : URL
Date limite de dépôt de candidature :	Jeudi 26 Mai 2016
Pièces à joindre obligatoirement au dossier :	LETRE DE RECOMMANDATION D'UN ENCADRANT DU MEMOIRE : <input type="checkbox"/> SUIVANT LE DIPLOME OBTENU : Master 2 en cours : <ul style="list-style-type: none">- Joindre la photocopie du diplôme de Master 1 <input type="checkbox"/>- Joindre le mémoire de Master 1 <input type="checkbox"/>

	<ul style="list-style-type: none"> - Joindre le mémoire provisoire de Master 2 <input type="checkbox"/> - Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> - Date de prévision de soutenance de Master 2 (au plus tard en juin 2015) : <p>Master 2 déjà obtenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joindre la photocopie du diplôme de Master 2 <input type="checkbox"/> - Joindre le mémoire <input type="checkbox"/> - Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> <p>PROJET DE RECHERCHE (4/5 pages) : <input type="checkbox"/></p> <p>RESUME (2 000 signes maximum –espaces compris-) : <input type="checkbox"/></p>
<p>Le dossier de candidature complet doit être envoyé, <u>par mail</u>, à :</p>	<p>Catherine Alcouffe Responsable administrative du LABEX Futurs Urbains E-mail : catherine.alcouffe@univ-paris-est.fr Tél : (33)1 01 81 66 52</p>

<p>Déroulement de la procédure de sélection :</p>	<p>le Groupe Transversal VTTT sélectionnera un nombre limité de dossiers de candidat-e-s qui seront auditionné-e-s par un jury composé de membres du Conseil Scientifique du Labex et des directeurs des écoles doctorales. Seront également auditionné-e-s des candidat-e-s sélectionné-e-s par d'autres groupes transversaux du Labex.</p> <p>Au terme de ces auditions le Labex attribuera un maximum de 4 allocations doctorales.</p> <p>Cette procédure ne dispensera pas les candidat-e-s retenu-e-s d'une audition par l'ED d'inscription.</p>
--	--

LE CONTRAT DOCTORAL :

Date de début et de fin de contrat :	du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2019
Durée de fin de contrat :	3 ans
Rémunération nette mensuelle :	Entre 1 359,00 €net/m et 1 634,00 €net/m suivant les missions associées au contrat doctoral